Brest - Port de commerce : un polder à aménager

25 mai 2013 - 19 : 32

Les 40 hectares disponibles du polder du port de commerce représentent l'une des plus grandes réserves foncières à vocation économique de Brest. Des travaux de drainage et de stabilisation du sol sont programmés afin d'aménager un pôle industriel.

Les objectifs

Propriété du Syndicat Mixte Brest Iroise (regroupant la Région Bretagne, le Conseil général du Finistère, Brest métropole océane et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest), les 40 hectares disponibles du polder représentent une très importante réserve foncière à vocation économique.
Situé entre la nouvelle ZAPP (Zone d'activités des professionnels de la plaisance du Moulin Blanc) et les formes de radoub de la réparation navale, 17 hectares du polder du port de commerce font faire l'objet de travaux de stabilisation du sol dans l'optique de l'aménagement d'un espace industriel.
C'est en effet sur ce site que pourraient être fabriquées ou assemblées les éoliennes flottantes ou hydroliennes de la plate-forme technologiques des énergies marines renouvelables. Il est aussi envisager un accès maritime par un dragage permettant l'arrivée des bateaux.

Le calendrier

2012 : stabilisation de 17 ha, soit environ un tiers des espaces disponibles
2014-2015: création d'un accès maritime

Les acteurs

Le Conseil Régional de Bretagne, le Conseil Général du Finistère, la Chambre de commerce et d'industrie de Brest, Brest métropole océane

Contacts

Syndicat mixte Brest Iroise, 24 rue Coat-ar-Gueven – 29200 Brest (Tél. : 02 98 33 50 42)
Conseil Régional de Bretagne, antenne portuaire de Brest, Bd Marfille – 29200 Brest (Tél. : 02 98 33 41 71)